



## RanKids CD01 – Règlement 2018

Le Rankids de l'Ain 2018 est un circuit de compétitions individuelles réservé aux jeunes membres des Associations Sportives des Golfs de l'Ain. Il s'appuie sur 6 compétitions organisées par des clubs du Département de l'Ain en respectant le présent Règlement.

**6 épreuves, 1 classement** : à l'issue de chaque compétition, des points « RanKids » seront attribués aux joueurs participants en fonction de leur position au classement de l'épreuve, suivants les règles indiquées dans la section « Attribution des points et classement ». Un **classement ponctuel et cumulatif** des points après chaque épreuve sera mis à jour et publié sur le site web du Comité Départemental du Golf de L'Ain ([www.comitegolfain.org](http://www.comitegolfain.org)) et page Facebook ([www.facebook.com/comitegolfain/](http://www.facebook.com/comitegolfain/)). A l'issue de l'épreuve finale ce classement permettra de désigner les joueurs primés.

Pour le classement final tous les résultats seront pris en compte. La participation à la Finale du 13 Octobre est obligatoire pour faire partie du classement final et de la remise des prix.

Les compétitions retenues pour le circuit RanKids 2018 sont :

Date	Lieu	Compétition
14 et 15 Avril	Golf de la Commanderie	Championnat de l'Ain (2 jours)
2 juin	Golf de Mionnay	Trophée Hugo Barbarin
1 juillet	Golf de la Valserine	Trophée Junior de la Valserine
4 juillet	Golf du Clou	Trophée Junior
29 septembre	Golf du Bouvent	Trophée Junior
14 octobre	Golf de Maison Blanche	Trophée Junior (FINALE)

**IMPORTANT : Le Championnat de l'Ain (sur 2 jours) aura un règlement spécifique** qui sera publié sur le site web du Comité Départemental et il comptera comme une unique épreuve du RankKids ; les points correspondants seront majorés (voir paragraphe 4 « Attribution des Points et Classement ») comme pour la Finale.

### 1. Conditions de Participation et Modalités d'Inscriptions

Le RankKids de L'Ain 2018 est ouvert aux catégories d'âges ci-dessous :

- U8 (nés en 2010, 2011, 2012 et 2013)
- U10 (nés en 2008 et 2009)
- U12 (nés en 2006 et 2007)
- Benjamins (nés en 2004 et 2005)
- Minimes (nés en 2002 et 2003)

**Le sur-classement d'une catégorie à l'autre n'est pas autorisé.**

**Limitations d'index** : le circuit RanKids est ouvert aux jeunes ayant un index maxi, par catégorie, comme suit.

Catégorie	Garçons	Filles
U8	52,0 (ou drapeau jaune)	52,0 (ou drapeau jaune)
U10	52,0	52,0
U12	45,0	49,0
Benjamin	36,0	42,0
Minimes	26,0	36,0

**Wild cards:** malgré les limitations d'index, les Pros du club recevant la compétition pourront présenter un maximum de 5 joueur (et/ou joueuses) ayant un index qui dépasse les limites ci-dessus.

Les jeunes devront aussi :

1. Être à jour de la **licence** FFG et du **certificat médical** en cours de validité our 2018.
2. Être membre d'une Association Sportive d'un Club de l'Ain en 2018.
3. En participant aux compétitions RanKids 2018 organisées par le CDo1 les parents acceptent le droit à l'image de leurs enfants sur tous supports, pour une durée illimitée et sans limite de territoire. En cas contraire merci de nous le signaler par avance.
4. Un document autorisant les droits à l'image est disponible sur le site du Comité Départemental et devra être dûment rempli et signé et remis de mains propres aux organisateurs du Comité Départemental ou être envoyé par mail à [jeunes@comitegolfain.org](mailto:jeunes@comitegolfain.org)

Les joueurs et joueuses devront s'inscrire par le biais des Pros ou Responsables Jeunes de leur Club d'appartenance. Ces derniers devront :

1. Recueillir les inscriptions auprès des parents ou des jeunes de leur Club
2. Inscrire les participants à travers le formulaire qui sera envoyé par mail de la part du Comité Départemental et publié sur la page « Rankids » du site web <http://www.comitegolfain.org>
3. Envoyer par e-mail le formulaire dûment rempli au plus tard le mercredi minuit de la semaine qui précède l'épreuve ainsi que le(s) chèque(s) d'inscriptions par courrier à l'adresse reportée dans le formulaire même.
4. Envoyer au Club le règlement des inscrits à l'épreuve (chèque ou espèces) quand demandé à l'avance.
5. S'assurer qu'au moins un parent accompagnateur pour 3 enfants inscrits soit mentionnés sur le formulaire d'inscriptions et que ces parents soient présents et disponibles pour accompagner et être « marqueur » dans une partie (voir paragraphe 3.5.)

## 2. Départs et Formules de Jeu

Distances et formules des de jeu :

Les distances et repères de départ doivent être conformes aux recommandations FFG pour chaque catégorie d'âge, (vadémécum 3.6.4). Les distances peuvent être modulées en fonction des particularités de chaque terrain.

Ci-dessous un récapitulatif des distances jeunes préconisées par la FFG, des nombres de trous à jouer et de la formule de jeu du circuit RanKids 2017.

Catégories	Distance des Départs (mètres)		N° Trous	Formule de Jeu
	Garçons	Filles		
U8 (nés en 2010, 2011, 2012 et 2013)	1975	1640	9 trous	Strokeford (Regle du 10)*
U10 (nés en 2008 et 2009)	4390	3740	18 trous	Strokeford (Regle du 10)
U12 (nés en 2006 et 2007)	4910	4275	18 trous	Strokeford (Regle du 10)
Benjamins (nés en 2004 et 2005)	5540	4660	18 trous	Strokeford (Regle du 10)
Minimes (nés en 2002 et 2003)	5945	5035	18 trous	Strokeford (Regle du 10)

\* **Strokeford** avec "**Règle du 10**" : correspond à un **stroke-play avec nombre de coups limité à 10**, soit, si au bout de 9 coups la balle n'est pas rentrée, il sera demandé au joueur ou joueuse de relever sa balle et de noter « 10 » sur sa carte de score.

### 3. Règlement de l'épreuve

**3.1. Horaire de départ :** Les joueurs doivent prendre le départ à l'heure indiquée sur la feuille des départs. Les pénalités pour infraction à cette règle en ligne avec la règle 6-3.a des R&A Règles de Golf (<5 minutes après l'heure de départ = 2 coups / > 5 minutes = disqualification).

**3.2. Chariots électriques :** L'utilisation de chariots électriques n'est pas autorisée.

**3.3. Cadets :** La présence d'un cadet ou cadette est règlementé par catégorie d'âge et comme suit

- U8 : obligatoire
- U10 : autorisée
- U12, U14 et U16 : interdite

Le cadet doit avoir au moins 13 ans et il/elle ne peut pas être un professeur de golf ou un coach. Un Code de Conduite de Cadet se trouve à la fin de ce règlement.

**4. Accompagnateurs :** Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneur, dirigeants etc.) pourront suivre une ou plusieurs parties mais ils devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire à une distance ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur ou joueuse concerné.

**5. Marqueurs :** Les coups devront être marqués sur les cartes de jeu par les joueurs exception faite pour les U8, U10 et U12 où des marqueurs dans la partie sont fortement conseillés. Les marqueurs ne doivent pas avoir de lien de parentés avec les joueurs. Dans les parties de 2 joueurs la présence d'un marqueur est obligatoire.

**6.** Les règles générales en vigueur sont celles de la R&A Règles de Golf, FFGolf et de la Ligue Rhône-Alpes de Golf (vade-mecum 2018), + les règles locales du jour de la compétition.

**7.** L'épreuve est non-fumeur et les téléphones portables sont interdits durant l'épreuve.

Tout manquement aux points ci-dessus entraînera la disqualification du joueur ou de la joueuse.

### 4. Attribution des Points et Classement

A l'issue de chacune des 6 compétitions un classement sera rédigé et mis à jour par catégorie d'âge et sexe ; l'attribution des points sera faite de manière cumulative et en fonction de la place obtenue sur chaque épreuve. Les points liés au classement sont attribués selon le tableau ci-dessous.

Points RanKids			Points RanKids		
Position	Epreuve de 1 jour	Epreuve de 2 jours & Finale	Position	Epreuve de 1 jour	Epreuve de 2 jours & Finale
1	500,0	600,0	17	51,0	57,0
2	300,0	330,0	18	49,0	55,0
3	190,0	210,0	19	47,0	53,0
4	135,0	150,0	20	45,0	51,0
5	110,0	120,0	21	43,0	48,7
6	100,0	110,0	22	41,0	46,5
7	90,0	100,0	23	39,0	44,2
8	85,0	94,0	24	37,0	41,9
9	80,0	88,0	25	35,5	40,2
10	75,0	82,0	26	34,0	38,5
11	70,0	77,0	27	32,5	36,8
12	65,0	72,0	28	31,0	35,1
13	60,0	68,0	29	29,5	33,4
14	57,0	64,0	30	28,0	31,7
15	55,0	61,0	31 et plus	26,0	30,0
16	53,0	59,0			

Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité. Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs. Exemple : 3 joueurs sont 3ème ex aequo : 3ème 190 points, 4ème 135 points, 5ème 110 points  $(190+135+110) / 3 = 145$  points seront attribués à chacun des 3 joueurs.

Pour le classement final tous les résultats seront pris en compte. La participation à la Finale est obligatoire pour faire partie du classement final et de la remise des prix.

En cas d'égalité totale à l'issue de la finale, de play-offs en morte subite seront organisés avant la remise des prix.

Le classement sera mis à jour et disponible dans les 48 heures qui suivent l'épreuve sur le site <http://www.comitegolfain.org> et/ou sur la page Facebook du « Comité Départemental de Golf de l'Ain »

## 5. Etiquette et Jeu Lent

Des contrôles seront faits sur le respect de l'étiquette et, notamment, sur le fait de

- Relever les pitch sur le green
- Ratisser les bunkers après être sorti
- Replacer un divot généré par son propre coup
- S'énerver et crier sur le parcours ou jeter un club ou utiliser un langage abusif
- Jouer trop lentement.

Si un de ce cas se manifeste, le joueur ou la joueuse sera convoqué par le Comité d'Epreuve et le Comité Départemental pourra décider d'éventuelles sanctions sur l'épreuve en cours ou sur le RanKids.

Pour le jeu lent, la règle R&A 6-7 s'applique (« Retarder indument le jeu »)

## 6. Code de Conduite des Cadets

Les cadets (ou cadettes) sont une aide apportée au joueur et non une source de conflit. Dans ce cadre, le cadets s'engage à être le seul et unique conseil du joueur et à tenir un comportement correct et respectueux vis-à-vis de tous les participants de la partie.

Si un caddie devient perturbateur jusqu'au point de recevoir une plainte officielle d'un organisateur, bénévole, concurrent ou cadet, il ou elle recevra un avertissement.

Au deuxième avertissement il/elle lui sera demandé de quitter le parcours et le joueur pourra continuer la partie mais sans cadet. Dans le cas d'un U8, il pourra être remplacé.

Les violations qui peuvent générer un avertissement comprennent :

- Le blasphème,
- Langage abusif,
- Lancer des clubs,
- Tricher,
- Manquer de respect vis-à-vis de bénévoles, des concurrents, ou des organisateurs, du terrain de golf ou des installations ou tout autre comportement indigne d'un cadet.

Le Comité Départemental ainsi que le Comité d'Epreuve se réservent le droit de suspendre et faire sortir du jeu un cadet à tout moment pour une infraction flagrante.

## **7. Engagements du Club organisateur (Cahier des Charges pour le Club)**

Le club organisateur s'engage à respecter le cahier de charge, communiqué aux Clubs organisateurs par le CD01 séparément, qui fait partie intégrante de ce règlement.

## **8. Comité d'épreuve**

Le Comité d'épreuve peut être constitué des personnes suivantes : le Directeur du club, un Pro, un membre de l'Association Sportive ainsi que le Président ou un Représentant du Comité Départemental de l'Ain et un Arbitre.